COMPTE RENDU
Séance du 3 Mars 2023.

L'an deux mil vingt-trois le 3 mars à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

.

Présents: Geneviève CAROF, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Brigitte TRAVERS, Arnaud DUFOSSE, Pierre BIEUVILLE, Laurent GARDIN, Thomas GUYOMARC H, Philippe PAULET et Jean-Luc CAILLIE

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX

Nombre de membres en exercice: 10
Nombre de membres présents: 10
Nombre de votants : 10
Date de convocation : 27/02/2023

Changement de grade secrétariat de mairie

Le grade d'adjoint administratif territorial principal 2ème classe passe au grade d'adjoint administratif principal 1ère classe.

Tables extérieures sur la friche

Le conseil municipal décide de retenir le devis de CHALLENGER pour un montant HT de 3 235 euros, soit 3 882 euros afin d'installer trois tables sur la friche de la commune.
Monsieur Gardin ou Monsieur Bieuville se propose pour réceptionner les tables et les déplacer dès leur livraison.
A l'unanimité, cette délibération est adoptée.

Réunion publique le 18 avril avec Madame Christine LOIR Députée.

Un livre de doléances sera à disposition à la mairie.
Des tracts vont être distribués pour informer la population.

Bilan premier mois d'utilisation des radars pédagogiques.

Il a été remarqué encore beaucoup d'excès de vitesse.

Questions diverses.

- Il faut relancer Monsieur Poisson pour le STOP envisagé au bout de la rue de la Mairie
- Il faut essayer d'accéder à la gaine pour Orange ; Monsieur Paulet va tenter de la trouver.
- Le conseil municipal réfléchit à une récolte des bouchons ; il faut trouver un abri pour les récolter
- Une association « sport et culture » pour le yoga ayant lieu dans les locaux de la mairie a été créée ; le siège est à la mairie.
- Le conseil municipal envisage de consolider le mur de la mare rue de Pacy ; Monsieur Guyomarc h s'occupe de fournir un devis
- La mare du Pibet étant envahie d'herbes, des conseils vont être demandés à Laurence Desvignes à la SNA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

